

Les acquisitions de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger

En 2015, les autorisations accordées par les cantons à des personnes résidant à l'étranger pour l'acquisition de leur logement de vacances ont diminué de 27 % par rapport à l'année précédente. Les acquisitions réelles ont aussi diminué. Le nombre de logements de vacances en mains étrangères a régressé de manière significative au cours des dernières années.

Emanuella Gramegna

Les personnes résidant à l'étranger ne peuvent acquérir des logements de vacances que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont un tiers environ sont confrontés à une demande effective. L'Office fédéral de la justice a ainsi relevé les données suivantes: le nombre d'autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre d'opérations d'aliénation entre étrangers et de rachat par des Suisses. Il a, en outre, dressé un état de l'épuisement des contingents.

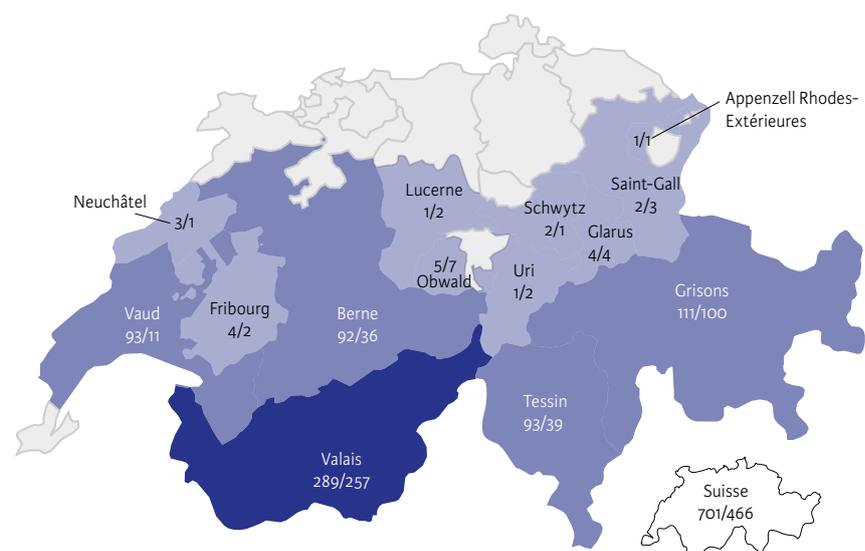
Les contingents d'autorisation ont été peu sollicités

Le Conseil fédéral a fixé à 1500 par année la limite maximale légale de contingents cantonaux d'autorisations. Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. Fin octobre de la deuxième année, les autorisations non utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel est épuisé. Cependant, on ne peut lui octroyer que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Aucun canton n'a eu besoin d'une telle rallonge en 2015.

Cette année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à hauteur de 33%. L'année précédente, ce chiffre était de 44%. À titre de comparaison, en moyenne pluriannuelle, le taux d'épuisement des contingents se situait jusqu'en 2014 à environ 80%. Aujourd'hui, cette moyenne se situe à un peu moins de 76%. Le taux n'a fait que diminuer depuis 2009.

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre d'autorisations

Autorisations et transferts de propriété à des personnes résidant à l'étranger, 2015



Autorisations / transferts de propriété ■ > 100 transferts de propriété ■ 11-100 transferts de propriété ■ < 10 transferts de propriété

Des personnes résidant à l'étranger peuvent également acquérir des logements de vacances dans les cantons de Nidwald, de Schaffhouse et du Jura. Ces trois cantons n'ont toutefois enregistré aucun transfert en 2015.

accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel. Il y a deux raisons à cela :

1. Les unités non utilisées durant une année peuvent être reportées sur l'année suivante.
2. Les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement pendant un certain temps.

Les autorisations et les transferts de propriété s'affaissent

En 2015, on a délivré en Suisse 701 autorisations à des personnes résidant à l'étranger

pour qu'elles acquièrent des logements de vacances, contre 964 l'année précédente (voir *tableau 1*). La majeure partie d'entre elles ont été attribuées dans les cantons du Valais (289), des Grisons (111), du Tessin (93), de Vaud (93) et de Berne (92).

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles relatives aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription au registre

Tableau 1. Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2015

	CH	AR	BE	FR	GL	GR	LU	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Allemagne	116	1	7	1	1	49	1	–	3	3	–	17	–	–	33
Grande-Bretagne	75	–	11	–	–	6	1	–	–	–	–	–	–	2	55
Italie	53	–	–	–	1	19	–	–	–	–	–	10	2	–	21
France	52	–	3	1	–	2	–	–	–	–	–	–	–	5	41
Belgique	45	–	1	–	–	1	–	1	1	–	–	–	–	3	38
Pays-Bas	33	–	4	–	1	4	–	–	–	–	–	1	–	–	23
Reste de l'Europe	28	–	4	–	–	6	–	–	2	–	–	2	–	1	13
Autres pays	21	–	4	–	–	7	–	–	1	–	–	–	–	–	9
CEI et États baltes	15	–	1	–	–	3	–	–	–	–	1	3	–	–	7
Proche-Orient (sans Israël)	13	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	11
États-Unis	9	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	4	–	–	4
Principauté du Liechtenstein	3	–	–	–	1	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–
Israël	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Autriche	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–
Total	466	1	36	2	4	100	2	1	7	3	1	39	2	11	257

BJ/OJ/LA VIE ÉCONOMIQUE

Tableau 2. Évolution nette en 2015 de la propriété de logements de vacances en mains étrangères

	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisse		Augmentation nette	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
Valais	257	88 454	106	38 410	374	94 345	–223	–44 301
Grisons	100	23 938	26	9 289	255	67 378	–181	–52 729
Tessin	39	12 749	9	2 696	25	6 291	5	3 762
Berne	36	12 156	18	3 020	18	3 464	0	5 672
Vaud	11	3 668	0	0	21	12 037	–10	–8 369
Obwald	7	1 235	1	185	20	4 057	–14	–3 007
Glaris	4	1 173	0	0	3	852	1	321
Saint-Gall	3	2 148	2	1 157	11	14 492	–10	–13 501
Lucerne	2	360	0	0	1	160	1	200
Uri	2	370	0	0	0	0	2	370
Fribourg	2	370	1	185	28	15 704	–27	–15 519
Schwytz	1	160	0	0	4	1 204	–3	–1 044
Appenzell – Rhodes Extérieures	1	200	0	0	0	0	1	200
Neuchâtel	1	160	0	0	0	0	1	160
Nidwald	0	0	0	0	5	785	–5	–785
Suisse	466	147 141	163	54 942	765	220 769	–462	–128 570

OFJ/LA VIE ÉCONOMIQUE

foncier. Ces deux actes n'ont pas forcément lieu la même année. Il peut aussi arriver que des étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2015, on a enregistré 466 transferts de logements de vacances, un nombre nettement inférieur aux 720 de l'année précédente (voir *tableau 1*). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 257 en Valais, 100 aux Grisons, 39 au Tessin, 36 à Berne et 11 dans le canton de Vaud. La répartition des transferts

selon la nationalité des acquéreurs a peu évolué.

La propriété de logements de vacances en mains étrangères régresse

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2015, cela représente,

après déduction de 163 transactions entre étrangers et de 765 rachats par des Suisses, une diminution de 462 logements de vacances (–252 logements l'année précédente). En surface, cela correspond à 128,5 hectares de moins (–67,7 ha l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 2*.

Emanuella Gramegna

Office chargé du droit du registre foncier et du droit foncier, Office fédéral de la justice (OFJ), Berne

Les acquisitions de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont encore baissé

Les autorisations accordées en 2014 par les cantons à des personnes résidant à l'étranger pour l'acquisition de logements de vacances ont diminué de 17 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles a aussi été nettement plus bas que celui de 2013. Le nombre de logements de vacances en mains étrangères a, dès lors, globalement diminué. *Emanuela Gramegna*

Les personnes résidant à l'étranger ne peuvent acquérir des logements de vacances que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont un tiers environ sont confrontés à une demande effective. L'Office fédéral de la justice a ainsi relevé les données suivantes: le nombre d'autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre d'opérations d'aliénation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Il a, en outre, dressé un état de l'épuisement des contingents.

Les contingents d'autorisation ont été peu sollicités

Le Conseil fédéral a fixé à 1500 par année la limite maximale légale de contingents cantonaux d'autorisations. Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. Fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel est épuisé. Cependant, seule la moitié au plus de son contingent ordinaire peut lui être octroyé. Depuis que cette règle a été introduite en 1996, c'est la deuxième fois de suite qu'aucun canton n'a eu besoin de contingent supplémentaire.

Cette année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à hauteur de 44 %. L'année précédente, ce chiffre était de 56 %. À plus long terme, le taux d'épuisement atteint quelque 80 % en moyenne annuelle.

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre d'autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que

Tableau 1. Autorisations et transferts de propriété, 2014

Cantons	Autorisations	Transferts de propriété
VS	425	418
GR	131	145
VD	131	13
TI	129	55
BE	89	42
OW	20	17
SG	10	10
UR	8	5
SZ	7	4
LU	3	1
NW	3	3
FR	3	4
AR	3	1
GL	2	2
CH	964	720

OFI/LAVIE ÉCONOMIQUE

le contingent annuel et cela pour deux raisons :

- premièrement, les unités non utilisées durant une année peuvent être reportées sur l'année suivante ;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement pendant un certain temps.

Les autorisations et les transferts de propriété reculent

En 2014, on a délivré en Suisse 964 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger, contre 1159 l'année précédente (voir *tableau 1*). La majeure partie d'entre elles ont été at-

tribuées dans les cantons du Valais (425), du Tessin (129), de Vaud (131), des Grisons (131) et de Berne (89)

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85 % de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier, et que la statistique se fonde sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut aussi arriver que des étrangers renoncent à l'acquisition.

Tableau 2. Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2014

Pays	CH	AR	BE	FR	GL	GR	LU	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Allemagne	171	–	9	–	2	70	1	3	6	6	2	25	2	–	45
France	115	–	–	1	–	5	–	–	2	–	–	3	–	2	102
Grande-Bretagne	96	–	16	1	–	7	–	–	2	–	1	–	3	2	64
Italie	81	–	1	–	–	33	–	–	–	–	–	10	–	1	36
Belgique	74	–	1	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	3	68
Pays-Bas	62	–	6	–	–	6	–	–	–	3	–	3	–	1	43
Reste de l'Europe	39	–	1	–	–	8	–	–	2	–	1	3	–	–	24
CEI et États baltes	28	–	4	1	–	6	–	–	2	–	–	4	–	1	10
Autres pays	27	1	–	–	–	5	–	–	1	–	–	2	–	2	16
Principauté du Liechtenstein	8	–	–	–	–	3	–	–	–	1	–	4	–	–	–
Proche-Orient (sans Israël)	8	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	6
États-Unis	7	–	3	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3
Autriche	2	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	–
Israël	2	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Total	720	1	42	4	2	145	1	3	17	10	4	55	5	13	418

OFJ/LA VIE ÉCONOMIQUE

Tableau 3. Évolution nette en 2014

Cantons	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissements nets	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
VS	418	110 889	171	48 744	340	90 190	–93	–28 045
GR	145	31 501	21	4 959	267	60 023	–143	–33 481
TI	55	16 200	13	2 718	56	18 297	–14	–4 815
BE	42	9 515	13	2 686	8	2 567	21	4 262
OW	17	3 045	2	345	12	1 861	3	839
VD	13	6 275	8	2 226	15	3 366	–10	683
SG	10	3 032	4	800	6	1 869	0	363
UR	5	1 712	1	200	0	–	4	1 512
FR	4	4 840	0	–	19	9 566	–15	–4 726
SZ	4	680	2	360	4	616	–2	–296
NW	3	865	1	160	3	555	–1	150
GL	2	515	1	160	2	1 314	–1	–959
LU	1	185	0	–	3	2 518	–2	–2 333
AR	1	160	0	–	0	–	1	160
CH	720	189 414	237	63 358	735	192 742	–252	–66 686

OFJ/LA VIE ÉCONOMIQUE

En 2014, on a enregistré 720 transferts de logements de vacances, un nombre légèrement inférieur aux 796 de l'année précédente (voir *tableau 2*). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique : 418 en Valais, 145 aux Grisons, 55 au Tessin, 42 à Berne et 13 dans le canton de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu évolué.

La propriété de logements de vacances en mains étrangères s'affaïsse

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2014, cela représente, après déduction de 237 transactions entre étran-

gers et de 735 rachats par des Suisses, une diminution de 252 logements de vacances (–187 logements l'année précédente). En surface, cela représente quelque 66,7 hectares de moins (–17,7 ha l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 3*.

Emanuella Gramegna

Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice OFJ, Berne

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2013

En 2013, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont diminué de 15% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est aussi nettement plus bas que celui de l'année précédente, ce qui a des conséquences sur la surface autorisée. Un total de 796 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, la diminution du nombre de logements de vacances en mains étrangères est de 187.

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont un tiers environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre des opérations d'aliénation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

Les contingents d'autorisation

Le Conseil fédéral a fixé à 1500 par année la limite maximale légale de contingents cantonaux d'autorisations.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. À fin octobre de la deuxième année, les unités qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel est épuisé. On ne peut, cependant, lui octroyer que la moitié au plus de

son contingent ordinaire. Pour la première fois depuis l'introduction de ces contingents supplémentaires en 1996, aucun canton n'en a fait usage en 2013.

Cette année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à raison de 56% (68% l'année précédente).

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- premièrement, les unités de contingent non utilisées durant une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement pendant un certain temps.

Autorisations et transferts de propriété

En 2013, on a délivré en Suisse 1159 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger, contre 1372 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (526), du Tessin (188), de Vaud (143), des Grisons (140) et de Berne (89, voir *tableau 1*).

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier, et que la statistique se fonde sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut aussi arriver que des étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2013, on a enregistré 796 transferts de logements de vacances, un nombre nettement inférieur à celui de l'année précédente (990). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 486 en Valais, 137 aux

Tableau 1

Autorisations et transferts de propriété, 2013

Cantons	Autorisations	Transferts de propriété
VS	526	486
TI	188	71
VD	143	17
GR	140	137
BE	89	38
OW	21	15
SG	14	10
FR	9	5
LU	7	5
UR	5	3
SZ	5	2
NW	5	4
AR	4	1
NE	3	2
CH	1159	796

Source: OFJ / La Vie économique

Tableau 2

Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2013

Pays	CH	AR	BE	FR	GR	LU	NE	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Allemagne	181		11	1	62	1		3		2	2	48			51
Grande-Bretagne	127		8		11				1				2		105
Belgique	101		2		5				2			1		6	85
France	95		3	1	2							1		5	83
Italie	89			1	28							12	1	2	45
Pays-Bas	70	1	3	1	6			1	1	6		1		1	49
Reste de l'Europe	55		1	1	10	1	1		4			1		3	33
CEI et États baltes	32		4		4	2			3	1		5			13
Autres pays	20		2		1	1			4	1					11
États-Unis	11		2		3							1			5
Proche-Orient (sans Israël)	7		2		3		1								1
Israël	4														4
Autriche	3				1							1			1
Principauté du Liechtenstein	1				1										
Total	796	1	38	5	137	5	2	4	15	10	2	71	3	17	486

Remarque: les cantons absents du tableau n'ont pas enregistré de transferts de propriété.

Source: OFJ / La Vie économique

Tableau 3

Accroissement net de la propriété foncière étrangère, 2013

Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachat par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
VS	486	148272	171	55459	359	78341	-44	14472
GR	137	33483	22	4813	199	39350	-84	-10680
TI	71	27117	20	12540	84	25493	-33	-10916
BE	38	9344	9	1515	20	4445	9	3384
VD	17	5866	9	2216	14	4803	-6	-1153
OW	15	3310	0		11	2662	4	648
SG	10	2397	1	160	4	1649	5	588
LU	5	2972	0		17	7040	-12	-4068
FR	5	2925	2	345	28	11176	-25	-8596
NW	4	705	0		6	1239	-2	-534
UR	3	449	0		0		3	449
SZ	2	320	0		6	2032	-4	-1712
NE	2	345	0		0		2	345
AR	1	160	0		0		1	160
GL	0		0		1	160	-1	-160
CH	796	237665	234	77048	749	178390	-187	-17773

Source: OFJ / La Vie économique

Grisons, 71 au Tessin, 38 à Berne et 17 dans le canton de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *tableau 2*).

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2013, cela représente, après déduction de 234 transactions entre étrangers et de 749 rachats par des Suisses, une

diminution de 187 logements de vacances (accroissement de 71 logements l'année précédente). En surface, ce sont quelque 17,7 hectares de moins (accroissement de 50,6 hectares l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 3*.

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2012

En 2012, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont augmenté de 3% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est également un peu plus élevé qu'en 2011, ce qui a des conséquences sur la surface autorisée. Un total de 990 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, l'augmentation nette de logements de vacances en mains étrangères est de 71.



En 2012, les logements de vacances en mains étrangères ont augmenté de 71 unités. En surface, cela représente quelque 50,6 hectares de plus.

Photo: Keystone

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont un tiers environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués,



Emanuella Gramagna
Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice OFJ, Berne

la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre des opérations d'aliénation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

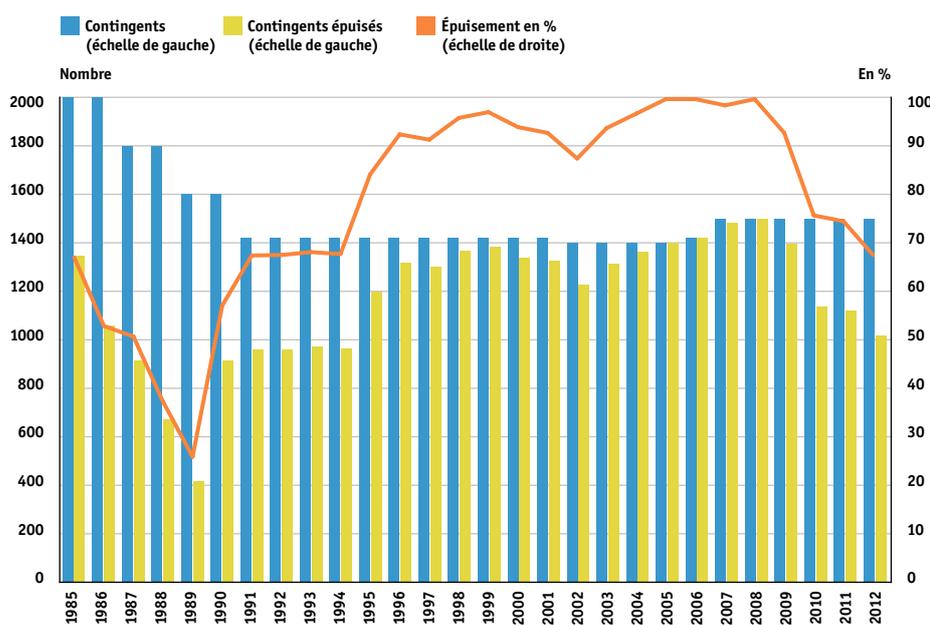
Les contingents d'autorisation

Le Conseil fédéral a fixé à 1500 par année la limite maximale légale de contingents cantonaux d'autorisations.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. À fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel est épuisé. On ne peut, cependant, lui octroyer que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Comme l'année précédente, seul le canton du Valais a demandé des unités supplémentaires en 2012. *Cette dernière année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à raison de 68% (75% l'année précédente).*

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985–2012



Source: OFJ / La Vie économique

Tableau 1

Autorisations et transferts de propriété, 2012

Cantons	Autorisations	Transferts de propriété
VS	674	654
TI	209	82
VD	181	26
GR	170	152
BE	93	40
SG	17	10
LU	7	2
FR	6	7
UR	4	4
NW	4	4
OW	3	2
SZ	2	6
GL	1	1
NE	1	0
CH	1372	990

Source: OFJ / La Vie économique

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- premièrement, les unités de contingent non utilisées durant une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle, les contingents n'ont été épuisés qu'à environ 80%.

Autorisations et transferts de propriété

On a délivré, en 2012, 1372 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger, contre 1330 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (674), du Tessin (209), de Vaud (181), des Grisons (170) et de Berne (93, voir *tableau 1*).

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier, et que la statistique doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut aussi arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2012, on a enregistré 990 transferts de logements de vacances, un nombre nettement plus élevé que celui de l'année précédente (821). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 654 en Valais, 152 aux Grisons, 82 au Tessin, 40 à Berne et 26 dans le canton de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *tableau 2*).

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des trans-

Tableau 2

Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2012

Pays	CH	BE	FR	GL	GR	LU	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Grande-Bretagne	220	8			9								4	199
Allemagne	195	11	1		73	1	4	1	3	2	48	3		48
France	136		2		2								5	127
Italie	112	1			26						20	1	3	61
Belgique	92	3	2		5						1		3	78
Pays-Bas	81	5			13			1	2				3	57
Reste de l'Europe	64	4			13				1		8		4	34
CEI et États baltes	29	2	1		2	1			1	1	3		2	16
Autres pays	26	3			2								1	20
Israël	9	1			1					3				4
Autriche	7	1			1				3		1		1	
États-Unis	7	1	1		2									3
Proche-Orient (sans Israël)	7													7
Principauté du Liechtenstein	5			1	3						1			
Total	821	1	32	9	4	93	7	4	11	7	75	3	9	566

Remarque: les cantons absents du tableau n'ont pas enregistré de transfert de propriété.

Source: OFJ / La Vie économique

Tableau 3

Accroissement net de la propriété foncière étrangère, 2012

Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
VS	654	215 771	193	59 068	300	79 200	161	77 503
GR	152	40 246	43	9 590	179	43 397	-70	-12 741
TI	82	20 558	14	2 426	58	22 355	10	-4 223
BE	40	10 559	9	2 970	19	6 326	12	1 263
VD	26	8 578	12	1 985	16	5 741	-2	852
SG	10	2 919	3	480	15	3 406	-8	-967
FR	7	3 724	0		22	13 435	-15	-9 711
SZ	6	1 945	0		8	2 631	-2	-686
UR	4	3 092	0		0		4	3 092
NW	4	917	0		8	3 107	-4	-2 190
LU	2	400	0		0		2	400
OW	2	871	2	871	16	2 347	-16	-2 347
GL	1	594	0		1	160	0	434
AG	0		0		1	0	-1	0
CH	990	31 0174	276	77 390	643	182 105	71	50 679

Source: OFJ / La Vie économique

ferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2012, cela représente, après déduction de 276 transactions entre étrangers et de 643 rachats par des Suisses, une augmentation de 71 logements de vacances (diminution de 48 logements l'année précédente). En surface, ce sont quelque 50,6 hectares de plus

(diminution de 8,5 hectares l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 3*.

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2011

En 2011, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont diminué de 39% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est aussi nettement plus faible qu'en 2010, ce qui a des conséquences sur la surface autorisée. Un total de 821 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, la diminution du nombre de logements de vacances en mains étrangères est de 48.



En 2011, le nombre de logements de vacances en mains étrangères a diminué de 48 unités (+545 l'année précédente). En surface, cela représente quelque 8,5 hectares de moins (+23 hectares l'année précédente).

Photo: Keystone

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont un tiers environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre des opérations d'alié-



Emanuella Gramagna
Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice OFJ, Berne

nation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

Les contingents d'autorisation

Le Conseil fédéral a fixé à 1500 par année la limite maximale légale de contingents cantonaux d'autorisations.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. À fin octobre de la deuxième année, les autorisations non utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel serait épuisé. On ne peut, cependant, lui octroyer que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Seul le canton du Valais a demandé des unités supplémentaires en 2011. *Cette dernière année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à raison de 75% (76% l'année précédente).*

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre d'autorisations accor-

Tableau 1

Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2011

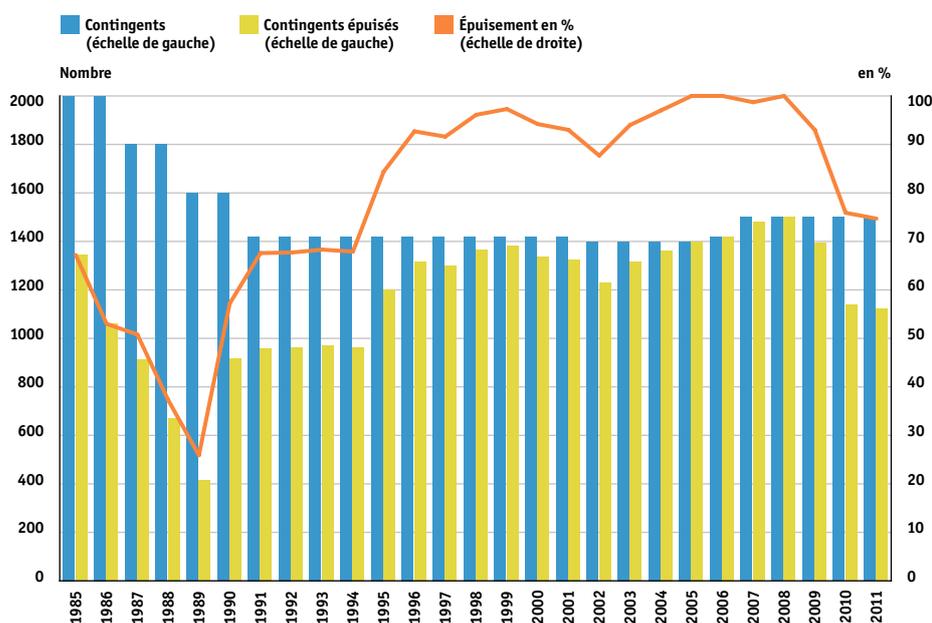
Groupes de pays	CH	AR	BE	FR	GL	GR	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Grande-Bretagne	168	1	5			8					3		1	150
Allemagne	144		9	2	2	42	4	1	8	3	33		3	37
Italie	142					30	1				13	1	1	96
France	97			4				1			1		4	87
Pays-Bas	84		5			6	1		1		3			68
Belgique	67		3	1	1	2				1				59
Reste de l'Europe	49		3			2		1	1		4			38
CEI et États baltes	24		2	2			1		1	2	7			9
Autres pays	24		4			1					2			17
États-Unis	8				1	1				1		1		4
Autriche	6							1			4	1		
Principauté du Liechtenstein	5					1					4			
Proche-Orient (sans Israël)	3		1								1			1
Total	821	1	32	9	4	93	7	4	11	7	75	3	9	566

Remarque: les cantons absents du tableau n'ont pas enregistré de transferts de propriété.

Source: OFJ / La Vie économique

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985–2011



Source: OFJ / La Vie économique

dées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- premièrement, les unités non utilisées au cours d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle, les contingents n'ont été épuisés qu'à environ 80%.

Autorisations et transferts de propriété

En 2011, 1330 autorisations ont été délivrées en Suisse pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger, contre 1854 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (700), du Tessin (183), de Vaud (165), des Grisons (135) et de Berne (85).

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre

Tableau 2

Accroissement net de la propriété foncière étrangère, 2011

Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
VS	566	184 713	156	52 215	328	106 773	82	25 725
GR	93	21 157	22	4 000	171	41 473	-100	-24 316
TI	75	23 235	17	7 862	63	17 242	-5	-1 869
BE	32	8 649	8	2 525	18	8 422	6	-2 298
SG	11	3 344	3	810	6	2 676	2	-142
FR	9	5 899	1	185	22	8 654	-14	-2 940
VD	9	2 548	3	585	19	4 840	-13	-2 877
SZ	7	2 672	1	185	0		6	2 487
NW	7	2 793	0		4	1 434	3	1 359
OW	4	1 031	0		14	2 437	-10	-1 406
GL	4	1 675	0		4	1 127	0	548
UR	3	929	1	185	0		2	744
AR	1	432	0		0		1	432
LU	0		0		8	4 031	-8	-4 031
CH	821	259 077	212	68 552	657	199 109	-48	-8 584

Source: OFJ / La Vie économique

Tableau 3

Autorisations et transferts de propriété, 2011

Cantons	Autorisations	Transferts de propriété
VS	700	566
TI	183	75
VD	165	9
GR	135	93
BE	85	32
SG	20	11
FR	13	9
NW	8	7
SZ	6	7
OW	6	4
UR	4	3
GL	4	4
AR	1	1
CH	1 330	821

Source: OFJ / La Vie économique

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2011, cela représente, après déduction de 212 transactions entre étrangers et de 657 rachats par des Suisses, une diminution de 48 logements (+545 l'année précédente). En surface, cela représente quelque 8,5 hectares de moins (+ 23 hectares l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 2*.

l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier, et que la statistique doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut aussi arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2011, on a enregistré 821 transferts de logements de vacances, un nombre nettement inférieur à celui de l'année précédente (1375). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 566 en Valais, 93 aux Grisons, 75 au Tessin, 32 à Berne et 9 dans le canton de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *tableau 1*).

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2010

En 2010, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont augmenté de 8% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est, à l'inverse, un peu plus bas qu'en 2009; cela n'a, néanmoins, pratiquement pas eu d'influence sur la surface autorisée. 1375 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, l'augmentation nette des logements de vacances est de 545.



En 2010, le nombre de logements de vacances transférés (1375) était un peu inférieur à celui de l'année précédente (1383). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique.

Photo: Keystone

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont la moitié environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre des opérations d'alié-



Emanuella Gramegna
Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice OFJ, Berne

nation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

Les contingents d'autorisation

Le Conseil fédéral a fixé la limite maximale légale de contingents cantonaux annuels d'autorisations à 1500.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. À fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel serait épuisé. Il ne peut, cependant, lui être attribué que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Seul le canton du Valais a demandé des contingents supplémentaires en 2010 (comme l'année précédente). Cette dernière année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à raison de 76% (93% l'année précédente).

Tableau 1

Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2010

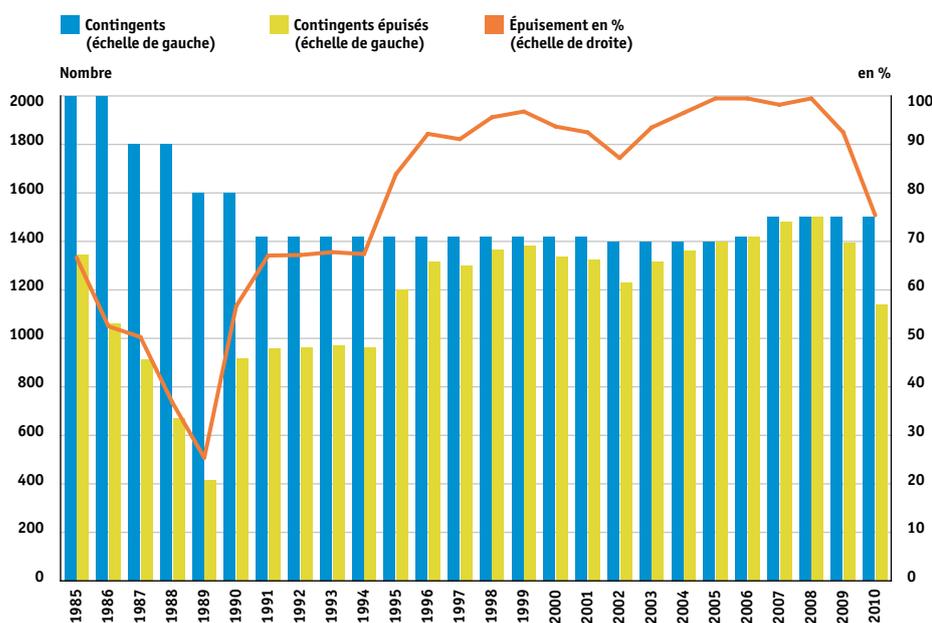
Groupes de pays	CH	BE	FR	GL	GR	LU	NE	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Grande-Bretagne	265	8	1	1	12							3		24	216
Italie	240	3			69							55	1	6	106
Allemagne	231	4	4	6	89	1		6	7	5	4	56	4	2	43
France	177	2	2		3		2		1			2		20	145
Pays-Bas	159	4	3		18					7	1	5	2	11	108
Belgique	130	3			5							2		7	113
Reste de l'Europe	80	1	1		11							7	1	7	52
CEI et États baltes	38	4		1	4						2	6		6	15
Autres pays	26				6							2	1	6	11
États-Unis	12	2	1		2							2			5
Proche-Orient (sans Israël)	7	1										2		1	3
Liechtenstein	4				2							2			
Autriche	4				2				2						
Israël	2				1						1				
Total	1375	32	12	8	224	1	2	6	10	12	8	144	9	90	817

Remarque: les cantons absents du tableau n'ont pas enregistré de transfert de propriété.

Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985-2010



Source: OFJ/La Vie économique

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- premièrement, les unités de contingent non utilisées au cours d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement, pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle les contingents n'ont été épuisés qu'à quelque 80%.

Autorisations et transferts de propriété

En 2010, 1854 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger ont été délivrées en Suisse, contre 1720 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (865), de Vaud (293), des Grisons (265), du Tessin (240) et de Berne (89) (voir tableau 3).

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les

Tableau 2

Accroissement net de la propriété foncière étrangère, 2010

Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
VS	817	294 550	251	83 756	201	38 427	365	172 367
GR	224	51 865	39	7 834	163	29 017	22	15 014
TI	144	34 044	19	4 375	48	14 657	77	15 012
VD	90	35 223	21	5 775	21	10 367	48	19 081
BE	32	8 320	9	1 954	10	1 838	13	4 528
FR	12	5 146	2	860	13	5 506	-3	-1 220
SG	12	4 809	5	1 855	1	160	6	2 794
OW	10	2 027	3	792	7	1 062	0	173
UR	9	2 598	3	518	0		6	2 080
SZ	8	1 295	0		0		8	1 295
GL	8	2 855	1	185	4	1 223	3	1 447
NW	6	1 960	0		3	480	3	1 480
NE	2	345	0		0		2	345
LU	1	160	0		6	2 306	-5	-2 146
CH	1 375	445 197	353	107 904	477	105 043	545	232 250

Source: OFJ/La Vie économique

Tableau 3

Autorisations et transferts de propriété, 2010

Canton	Autorisations	Transferts de propriété
VS	865	817
VD	293	90
GR	265	224
TI	240	144
BE	89	32
SG	24	12
FR	23	12
OW	12	10
UR	11	9
SZ	8	8
NW	8	6
GL	8	8
AR	3	0
NE	3	2
LU	2	1
CH	1 854	1 375

Source: OFJ/La Vie économique

rieur à celui de l'année précédente (1383). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 817 en Valais, 224 aux Grisons, 144 au Tessin, 90 dans celui de Vaud et 32 dans le canton de Berne. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *tableau 1*).

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2010, cela représente, après déduction de 353 transactions entre étrangers et de 477 rachats par des Suisses, un accroissement net de 545 logements de vacances (466 l'année précédente). En surface, cela représente environ 23 hectares (22 l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 2*. ■

différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier, et que la statistique doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut, de plus, arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2010, le nombre de logements de vacances transférés (1375) était un peu infé-

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2009

En 2009, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont diminué de 9% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est également un peu plus bas que celui de l'année précédente; la surface autorisée a diminué en proportion. 1383 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, l'augmentation nette des logements de vacances est de 466.



En 2009, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à raison de 93% (100% l'année précédente).

Photo: Keystone

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont la moitié environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre des opérations d'alié-



Emanuella Gramegna
Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice OFJ, Berne

nation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

Les contingents

Le Conseil fédéral a fixé la limite maximale légale de contingents cantonaux annuels d'autorisations à 1500.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. À fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel serait épuisé. Il ne peut, cependant, lui être attribué que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Seul le canton du Valais a demandé des contingents supplémentaires en 2009 (l'année précédente, il y avait également les cantons du Tessin et de Vaud). *Cette dernière année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été utilisées à raison de 93% (100% l'année précédente).*

Tableau 1

Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2009

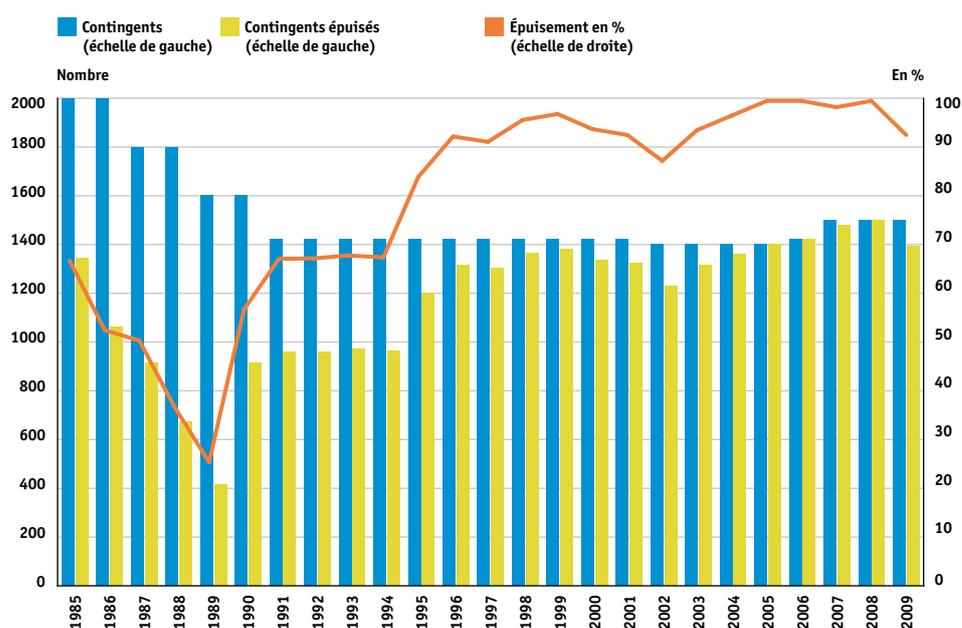
(nombre total de transferts: 1502)

	AR	BE	FR	GL	GR	LU	NE	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Allemagne		15	2	2	95	1	0	3	5	4	2	57	1	2	53
France		2	3	0	1	0	0	1	1	0	0	2	0	32	106
Italie		1	1	0	73	0	0	0	1	0	0	89	4	10	90
Liechtenstein		0	0	0	3	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Autriche		0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0
Belgique		3	0	0	6	0	1	0	2	0	0	2	0	20	84
Grande-Bretagne		19	1	0	14	1	0	0	4	0	1	1	0	49	154
Pays-Bas		16	0	1	23	0	0	1	3	9	0	5	0	10	93
Reste de l'Europe	1	8	0	0	7	0	0	0	3	0	0	6	1	6	39
États-Unis		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	3	6
CEI et États baltes		14	0	0	4	0	0	0	0	3	1	11	0	9	16
Israël	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Proche-Orient (sans Israël)		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	2	7
Autres pays		5	0	1	2	0	1	0	1	1	0	3	0	6	11
Total	2	85	7	4	229	2	2	6	20	17	4	187	7	149	662

Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985–2009



Source: OFJ/La Vie économique

L'utilisation des contingents cantonaux pour une année ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour *deux raisons*:

- premièrement, les unités de contingent non utilisées au cours d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties

d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement, pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle les contingents n'ont été épuisés qu'à quelque 80%.

Autorisations et transferts de propriété

En 2009, 1720 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger ont été délivrées en Suisse, contre 1891 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (707), de Vaud (286), des Grisons (257), du Tessin (247) et de Berne (130), comme l'indique le graphique 2.

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier, et que la statistique doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut, de plus, arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2009, le nombre de logements de vacances transférés (1383) était nettement inférieur à celui de l'année précédente (1502). La

Tableau 2

Accroissement net de la propriété foncière étrangère, 2009

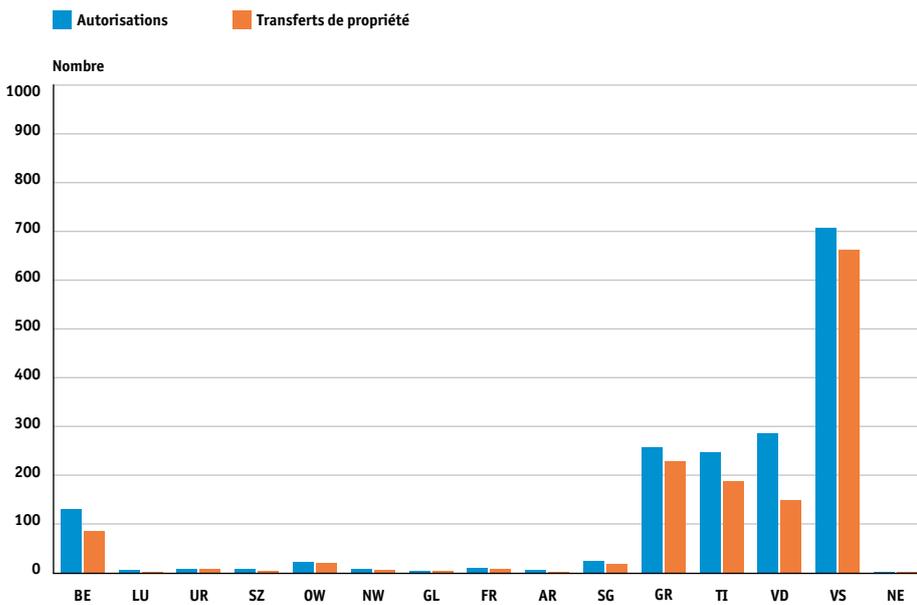
Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
BE	85	24913	9	2421	6	1597	70	20895
LU	2	1618	0		3	1619	-1	-1
UR	7	2785	1	185	0		6	2600
SZ	4	1609	1	185	1	45	2	1379
OW	20	4180	4	715	15	4115	1	-650
NW	6	1105	0		2	761	4	344
GL	4	2001	0		5	1663	-1	338
FR	7	3233	1	1106	18	6572	-12	-4445
AR	2	345	0		0		2	345
SG	17	4072	1	160	9	2584	7	1328
GR	229	60357	40	9478	156	33451	33	17428
TI	187	45297	15	3867	13	2956	159	38474
VD	149	63472	34	11880	18	6124	97	45468
VS	662	229906	189	55052	376	70275	97	104579
NE	2	360	0		0		2	360
CH	1383	445253	295	85049	622	131762	466	228442

Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 2

Autorisations et transferts de propriété, 2009

(Total: 1720 autorisations; 1383 transferts de propriété)

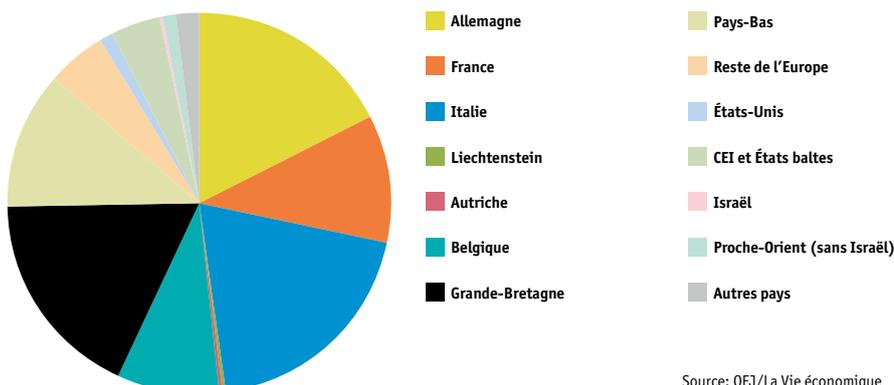


Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 3

Transferts de propriété selon la nationalité des acquéreurs, 2009

(Total des transferts: 1383)



Source: OFJ/La Vie économique

plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 662 en Valais, 229 aux Grisons, 187 au Tessin, 149 dans celui de Vaud et 85 dans le canton de Berne. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *tableau 1* et *graphique 3*).

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2009, cela représente, après déduction de 295 transactions entre étrangers et de 622 rachats par des Suisses, un accroissement net de 466 logements de vacances (796 l'année précédente). En surface, cela représente environ 22 hectares (comme l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 2*.

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2008

En 2008, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont diminué de 17% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est également un peu plus bas que celui de l'année précédente; la surface autorisée a diminué en proportion. 1502 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, l'augmentation nette des logements de vacances est de 796. Il faut de nouveau s'attendre à une augmentation du nombre d'autorisations pour l'année 2009.



En 2008, le contingent de 1500 logements suisses de vacances que pouvaient acquérir les personnes résidant à l'étranger a été épuisé à 100%.

Photo: Keystone

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont la moitié environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des



Emanuella Gramegna
Unité Droit civil et
procédure civile, Office
fédéral de la justice OFJ,
Berne

acquéreurs, le nombre des opérations d'aliénation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

Les contingents sont épuisés

Le 1^{er} décembre 2007, le Conseil fédéral a augmenté la limite maximale légale de contingents cantonaux annuels d'autorisations de 1420 à 1500. Malgré cela, le canton du Valais connaît une importante pénurie de contingents.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. Toutefois, à fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel serait épuisé. Il ne peut, cependant, lui être attribué que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Les cantons du Tessin, du Valais et de Vaud ont demandé des contingents supplémentaires en 2008. Cette

Tableau 1

Transferts de propriété par canton et par nationalité, 2008

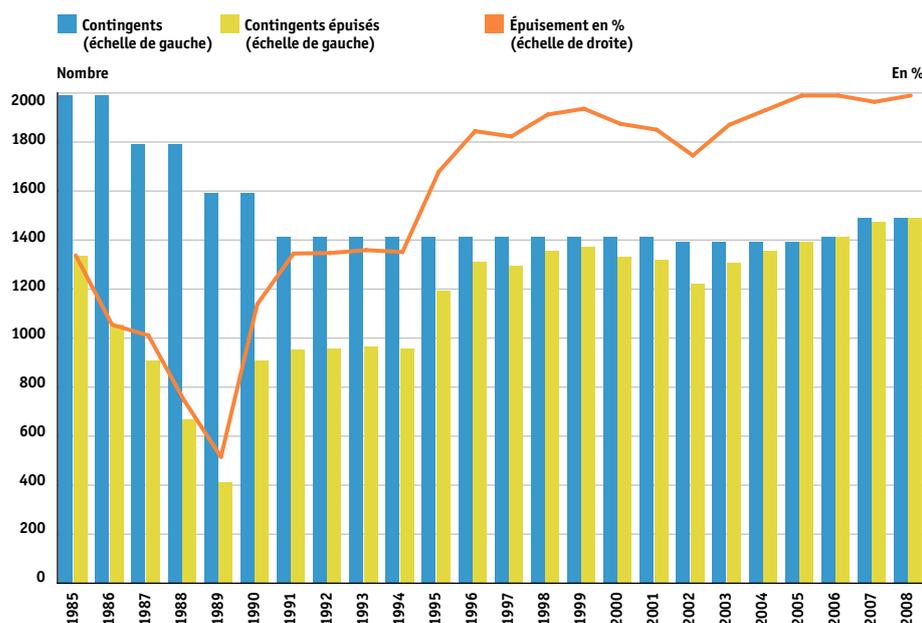
(nombre total de transferts: 1502)

	BE	FR	GL	GR	LU	NW	OW	SG	SZ	TI	UR	VD	VS
Allemagne	12	4	4	88	1	5	4	7	0	59	0	3	51
France	10	7	0	6	0	1	2	0	0	2	0	18	83
Italie	5	1	0	95	0	0	1	0	0	147	3	4	62
Princ. du Liechtenstein	0	1	0	2	0	0	0	1	0	5	0	0	0
Autriche	0	0	1	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Belgique	6	3	0	3	0	1	1	0	0	3	0	5	74
Grande-Bretagne	24	5	0	24	0	0	2	1	0	8	1	40	152
Pays-Bas	23	3	1	34	1	2	4	48	0	13	0	11	77
Reste de l'Europe	15	13	0	15	0	0	5	0	1	15	3	5	38
États-Unis	5	0	0	5	0	0	0	0	1	3	0	5	3
CEI et États baltes	4	2	0	4	2	0	0	0	0	17	0	5	10
Israël	0	0	0		0	0	1	0	0	0	0	0	1
Proche-Orient (sans Israël)	4	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	1	3
Autres pays	4	0	0	5	0	0	2	1	0	12	0	3	16
Total	112	39	6	285	4	8	22	58	2	288	7	100	570

Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985–2008



Source: OFJ/La Vie économique

dernière année, les 1500 unités disponibles pour l'ensemble du pays ont été épuisées à 100% (98,66% l'année précédente).

L'épuisement des contingents pour une année déterminée ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- *premièrement*, les unités de contingent non utilisées au cours d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante;

- *deuxièmement*, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement, pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle les contingents n'ont été épuisés qu'à environ 80% seulement.

Autorisations et transferts de propriété

En 2008, 1891 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger ont été délivrées en Suisse, contre 2208 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (602), du Tessin (360), des Grisons (302), de Vaud (289) et de Berne (148), comme l'indique le graphique 2.

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier et que la statistique doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut, de plus, arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

Tableau 2

Accroissement net de la propriété foncière étrangère en 2008

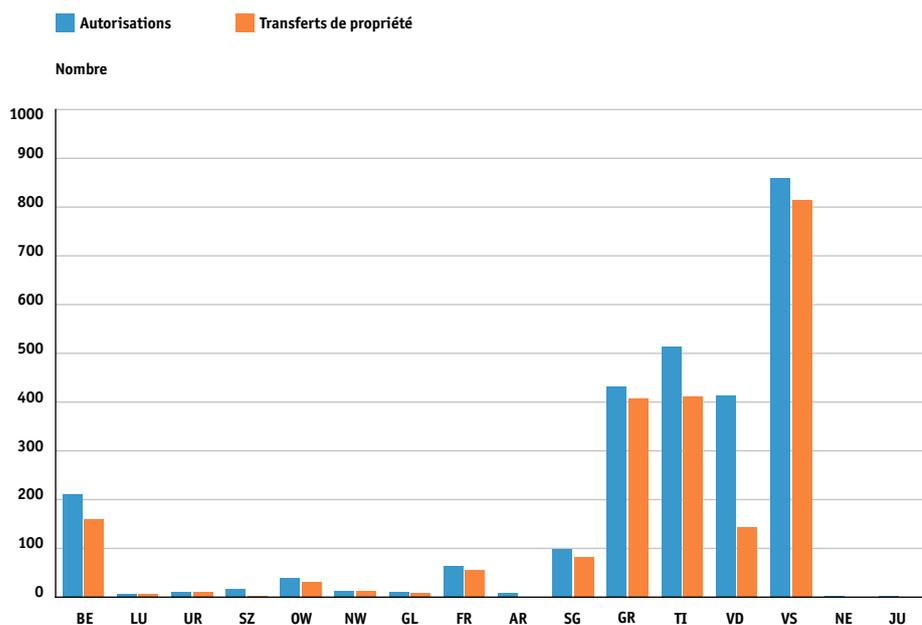
Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
BE	112	38 092	17	4 116	6	3 034	89	30 942
LU	4	1 726	1	628	6	3 389	-3	-2 291
UR	7	1 825	2	370	2	320	3	1 135
SZ	2	385	0		0		2	385
OW	22	5 796	2	385	10	22 904	10	-17 493
NW	9	2 817	0		0		9	2 817
GL	6	1 731	2	754	1	160	3	817
FR	39	18 642	10	3 679	9	4 745	20	10 218
SG	58	12 395	4	640	6	7 639	48	4 116
GR	285	65 347	52	12 433	166	37 261	67	15 653
TI	288	69 563	40	10 381	4	640	244	58 542
VD	100	48 671	22	5 535	24	9 182	54	33 954
VS	570	176 432	253	76 081	67	15 185	250	85 166
CH	1502	443 422	405	115 002	301	104 459	796	223 961

Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 2

Autorisations et transferts de propriété en 2008

(Total: 1891 autorisations; 1502 transferts de propriété)

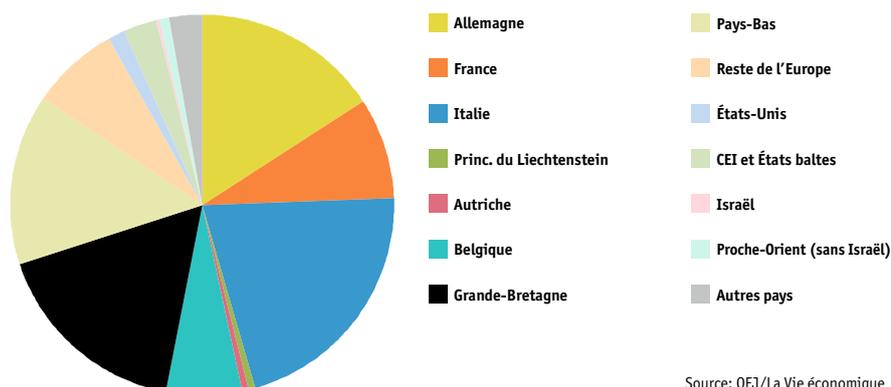


Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 3

Transferts de propriété selon la nationalité des acquéreurs, 2008

(Total des transferts: 1502)



Source: OFJ/La Vie économique

En 2008, le nombre de logements de vacances transférés (1502) était nettement inférieur à celui de l'année précédente (1832). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 570 en Valais, 288 au Tessin, 285 aux Grisons, 112 dans le canton de Berne et 100 dans celui de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *graphique 3*).

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2008, cela représente, après déduction de 405 transactions entre étrangers et de 301 rachats par des Suisses, un accroissement net de 796 logements de vacances. En surface, cela représente environ 22 hectares (33 l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 2*.

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2007

En 2007, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont augmenté de 15% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est également un peu plus élevé que celui de l'année précédente; la surface autorisée a augmenté en proportion. 1832 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, l'augmentation nette des logements de vacances est de 1165. Une évolution comparable semble se dessiner pour 2008.



Le 1^{er} décembre 2007, le Conseil fédéral a fait passer le nombre maximum d'unités disponibles pour l'ensemble de la Suisse de 1420 à la limite maximale légale de 1500. Malgré cela, les cantons du Valais et de Vaud connaissent une importante pénurie de contingents.

Photo: Keystone

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont la moitié environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des



Emanuella Gramegna
Unité Droit civil et
procédure civile,
Office fédéral de la justice
OFJ, Berne

acquéreurs, le nombre des opérations d'aliénation entre étrangers et de rachats par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

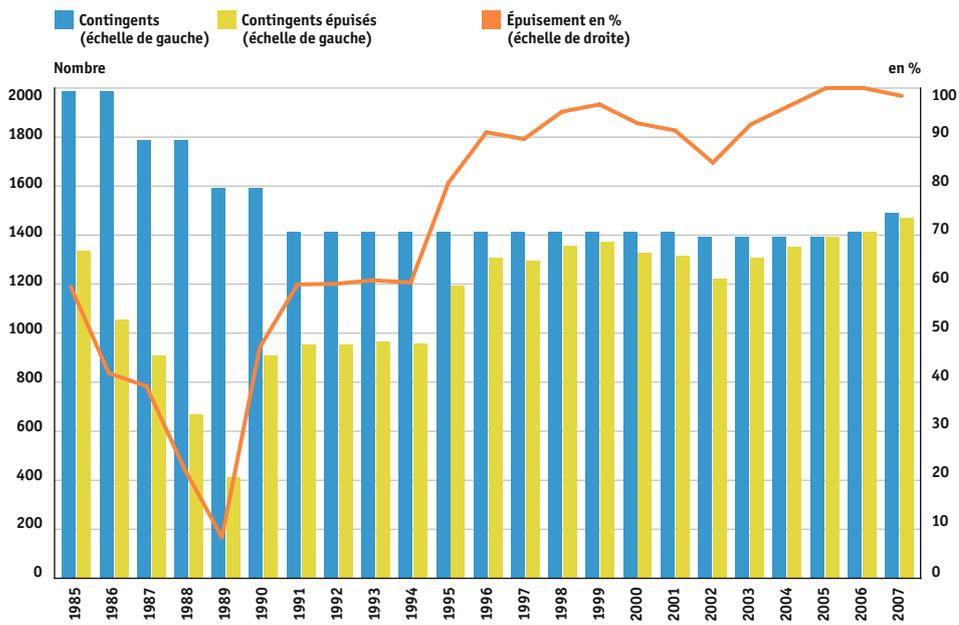
Les contingents

Depuis 2002, au contraire de ce qui se faisait jusqu'alors, le Conseil fédéral n'a plus l'obligation, tous les deux ans lors de la fixation des contingents cantonaux annuels d'autorisations, d'abaisser progressivement le nombre maximum d'unités disponibles pour l'ensemble de la Suisse; il peut au contraire le fixer selon son appréciation et en fonction de l'intérêt supérieur du pays et de son économie. Il ne peut, cependant, pas aller au-delà de 1500 unités. Le 1^{er} décembre 2007, il a augmenté ce nombre de 1420 à la limite maximale légale. Malgré cela, les cantons du Valais et de Vaud connaissent une importante pénurie de contingents.

Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985–2007

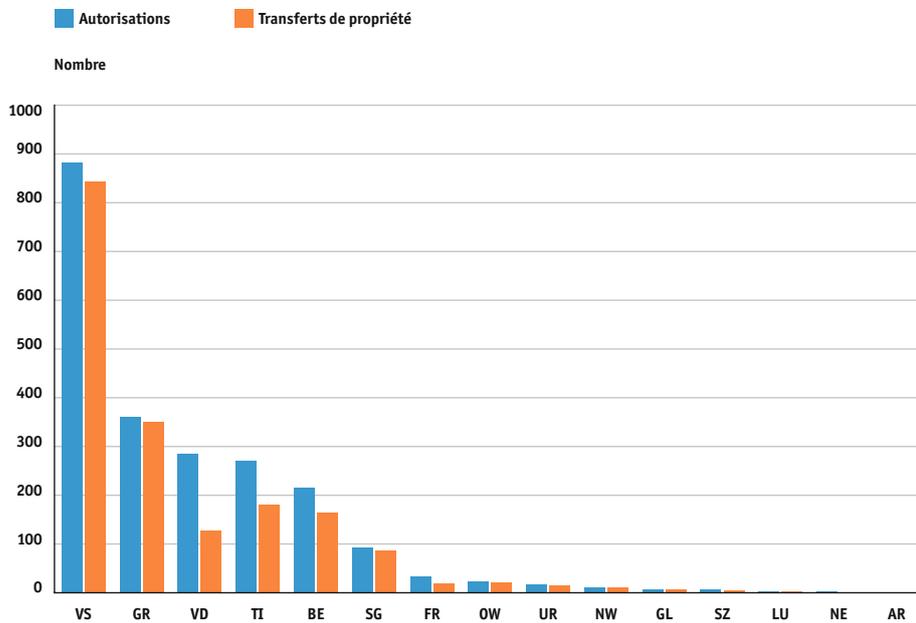


Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 2

Autorisations et transferts de propriété en 2007

(Total: 2208 autorisations; 1832 transferts de propriété)



Source: OFJ/La Vie économique

en cours. Toutefois, à fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel serait épuisé. Il ne peut, cependant, lui être attribué que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Les cantons de Berne, d'Obwald, du Tessin, du Valais et de Vaud ont demandé des contingents supplémentaires en 2007.

Cette dernière année, les 1500 unités disponibles n'ont été épuisées qu'à 98,66% (100% l'année précédente): cela provient du fait qu'à la fin 2008, le canton de Berne n'a que partiellement tiré profit des contingents supplémentaires mis à sa disposition.

L'épuisement des contingents pour une année déterminée ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- premièrement, les unités de contingent non utilisées au cours d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement, pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle les contingents n'ont été épuisés qu'à environ 80% seulement.

Les autorisations

En 2007, 2208 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes à l'étranger ont été délivrées en Suisse, contre 1911 l'année précédente. La majeure partie d'entre elles ont été attribuées aux cantons du Valais (882), des Grisons (360), de Vaud (285), du Tessin (271) et de Berne (215), comme l'indique le graphique 2.

Les transferts de propriété

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier et que la statistique

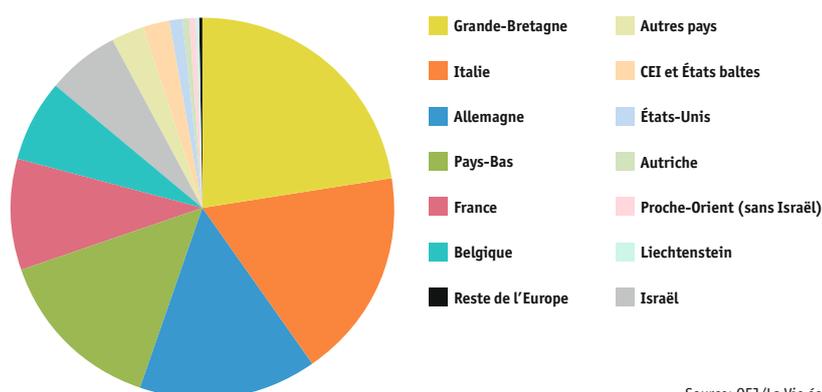
Tableau 1

Accroissement net de la propriété foncière étrangère en 2007

Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
VS	844	227 674	304	75 525	48	11 528	492	140 621
GR	350	76 524	68	11 605	114	28 367	168	36 552
TI	180	53 780	37	12 807	1	160	142	40 813
BE	164	47 664	20	3 693	2	160	142	43 811
VD	127	47 627	42	11 380	3	479	82	35 768
SG	86	14 299	1	185	1	160	84	13 954
OW	21	3 951	0		4	4 327	17	-376
FR	20	14 317	6	1 746	11	5 254	3	7 317
UR	16	2 787	2	225	0		14	2 562
NW	11	3 022	0		0		11	3 022
GL	7	2 374	1	350	0		6	2 024
SZ	4	2 067	1	667	0		3	1 400
LU	2	345	1	160	0		1	185
Suisse	1 832	496 431	483	118 343	184	50 435	1 165	327 653

Source: OFJ/La Vie économique

Graphique 3

Transferts de propriété selon la nationalité des acquéreurs, 2007
(Total des transferts: 1832)

Source: OFJ/La Vie économique

doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut, de plus, arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2007, le nombre de logements de vacances transférés (1832) était nettement plus élevé que celui de l'année précédente (1485). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 844 en Valais, 350 aux Grisons, 180 au Tessin, 164 dans le canton de Berne et 127 dans celui de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir graphique 3).

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2007, cela représente, après déduction de 483 transactions entre étrangers et de 184 rachats par des Suisses, un accroissement net de 1165 logements de vacances. En surface, cela représente environ 33 hectares (24 l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du tableau 1.

Les acquisitions de logements de vacances en Suisse par des personnes résidant à l'étranger en 2006

En 2006, les autorisations accordées pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger ont été un peu plus nombreuses que l'année précédente. Le nombre d'acquisitions réelles est également un peu plus élevé que celui de l'année précédente; la surface autorisée a augmenté en proportion. 1485 transferts immobiliers ont été inscrits au registre foncier. Après déduction des rachats par des Suisses et des transferts entre étrangers, l'augmentation nette des logements de vacances est de 789. Une évolution comparable semble se dessiner pour 2007.

Statistique relative aux acquisitions de logements de vacances

Les logements de vacances ne peuvent être acquis que dans les cantons qui ont introduit la base juridique correspondante. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 17, dont la moitié environ sont confrontés à une demande effective.

Les données suivantes ont été relevées: le nombre des autorisations accordées, les transferts immobiliers réellement effectués, la surface des biens-fonds, la nationalité des acquéreurs, le nombre des opérations d'aliénation entre étrangers et de rachat par des Suisses. Un état de l'épuisement des contingents a, en outre, été dressé.

Emanuela Gramegna
Unité Droit civil et procédure civile, Office fédéral de la justice OFJ, Berne

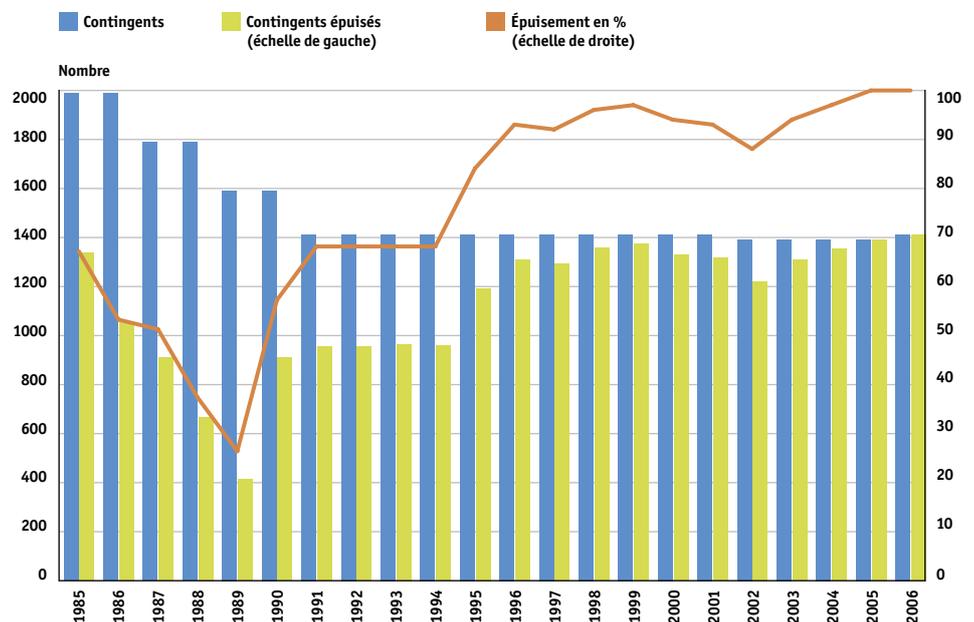
Les contingents

Depuis 2002, au contraire de ce qui se faisait jusqu'alors, le Conseil fédéral n'a plus l'obligation, tous les deux ans lors de la fixation des contingents cantonaux annuels d'autorisations, d'abaisser progressivement le nombre maximum d'unités disponibles pour l'ensemble de la Suisse; il peut au contraire le fixer selon son appréciation et en fonction de l'intérêt supérieur du pays et de son économie. Il ne peut, cependant, pas aller au-delà de 1500 unités. Il les a fixées à 1420 pour 2006.

Cet assouplissement, conjugué à la solution dite du «pool» introduite en 1996, a permis de répondre au manque constant de contingents dans les cantons du Tessin et du Valais. Comme par le passé, un canton peut reporter sur l'année suivante les unités de contingent qu'il n'a pas utilisées durant celle en cours. Toutefois, à fin octobre de la deuxième année, celles qu'il n'a pas utilisées retournent à la Confédération et peuvent être attribuées à un autre canton dont le contingent annuel serait épuisé. Il ne peut, cepen-

Graphique 1

Évolution et épuisement des contingents cantonaux, 1985–2006



Source: OFJ / La Vie économique

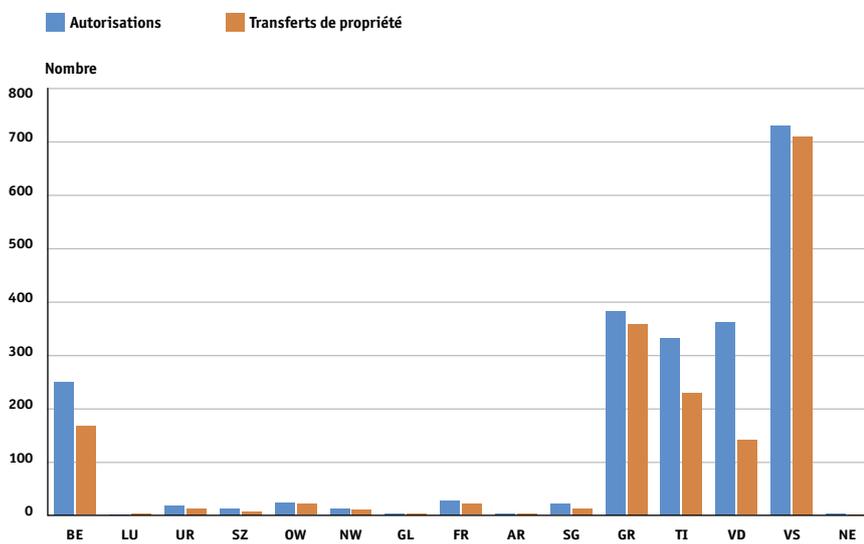


Photo: Keystone

En 2006, 1911 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances ont été délivrées en Suisse, contre 1845 l'année précédente. La majeure partie des autorisations ont été attribuées aux cantons du Valais (640), des Grisons (336), de Vaud (318), du Tessin (291) et de Berne (219).

Graphique 2

Autorisations et transferts de propriété en 2006
(total: 1911 autorisations; 1485 transferts de propriété)



Source: OFJ / La Vie économique

dant, lui être attribué que la moitié au plus de son contingent ordinaire. Les cantons de Berne, du Tessin, du Valais et de Vaud ont demandé des contingents supplémentaires en 2006.

Cette dernière année, l'ensemble des 1420 unités du contingent suisse a été utilisé (il en était de même l'année précédente).

L'épuisement des contingents pour une année déterminée ne concorde pas nécessairement avec le nombre des autorisations accordées. Celui-ci peut, globalement ou dans certains cantons, être plus élevé que le contingent annuel et cela pour deux raisons:

- premièrement, les unités de contingent non utilisées au cours d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante;
- deuxièmement, les autorisations de principe accordées antérieurement (garanties d'autorisation aux promoteurs) peuvent encore être utilisées ultérieurement, pendant un certain temps.

Le graphique 1 fournit des données plus précises à cet égard. Il démontre également qu'en moyenne annuelle les contingents n'ont été épuisés qu'à environ 80% seulement.

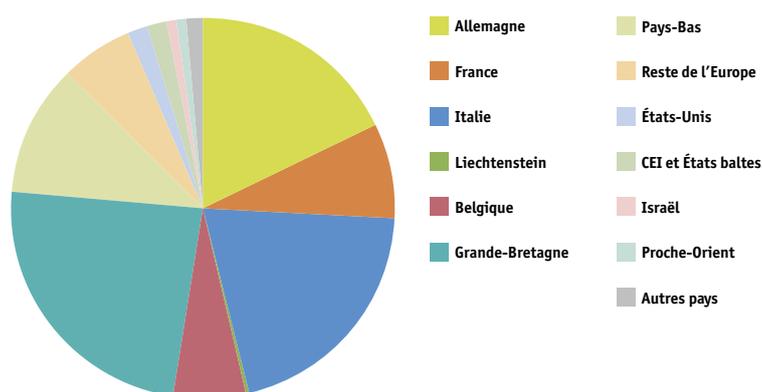
Tableau 1

Accroissement net de la propriété foncière étrangère en 2006

Canton	Transferts de propriété		Transferts de propriété entre étrangers		Rachats par des Suisses		Accroissement net	
	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²	Nombre	Surface en m ²
BE	146	43 982	9	2 225	6	1 681	131	40 076
LU	3	2 210	1	959	5	1 173	-3	78
UR	10	2 261	0	0	0	0	10	2 261
SZ	5	1 385	2	940	1	760	2	-315
OW	18	3 797	3	240	7	851	8	2 706
NW	9	1 565	0	0	1	267	8	1 298
GL	3	1 444	1	481	1	160	1	803
FR	18	10 878	4	2 518	3	212	11	8 148
AR	2	370	0	0	0	0	2	370
SG	10	4 963	1	100	3	991	6	3 872
GR	314	67 228	53	8 824	161	33 457	100	24 947
TI	201	54 725	38	10 960	1	185	162	43 580
VD	123	52 459	41	12 924	17	5 768	65	33 767
VS	623	167 143	277	63 602	60	18 200	286	85 341
Suisse	1 485	414 410	430	103 773	266	63 705	789	246 932

Source: OFJ / La Vie économique

Graphique 3

Transferts de propriété selon la nationalité des acquéreurs, 2006
(total des transferts: 1485)

Source: OFJ / La Vie économique

s'écoule généralement plusieurs mois entre l'octroi d'une autorisation et l'inscription effective au registre foncier et que la statistique doit se fonder sur les transferts de propriété de l'année sous revue. Il peut, de plus, arriver que certains étrangers renoncent à l'acquisition.

En 2006, le nombre de logements de vacances transférés (1485) était légèrement inférieur à celui de l'année précédente (1653). La plupart des mutations au registre foncier ont été effectuées dans les cantons à vocation touristique: 623 en Valais, 314 aux Grisons, 201 au Tessin, 146 dans le canton de Berne et 123 dans celui de Vaud. La répartition des transferts selon la nationalité des acquéreurs a peu changé (voir *graphique 3*).

Les autorisations

En 2006, 1911 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances ont été délivrées en Suisse, contre 1845 l'année précédente. La majeure partie des autorisations ont été attribuées aux cantons du Valais (640), des Grisons (336), de Vaud (318), du Tessin (291) et de Berne (219), comme l'indique le *graphique 2*.

Les transferts de propriété

Les statistiques sur les transferts de propriété, à la différence de celles sur les autorisations, recensent les acquisitions qui se sont concrétisées. À long terme, environ 85% de l'ensemble des autorisations donnent lieu à une inscription au registre foncier. Les différences entre les statistiques sur les transferts de propriété et celles qui se rapportent aux autorisations s'expliquent par le fait qu'il

Accroissement net

Pour calculer l'augmentation nette de la propriété de logements de vacances en mains étrangères, il faut déduire du total des transferts, d'une part, les rachats par des Suisses et, d'autre part, les aliénations entre étrangers. Pour 2006, cela représente, après déduction de 430 transactions entre étrangers et de 266 rachats par des Suisses, un accroissement net de 789 logements de vacances. En surface, cela représente environ 24 hectares (15 l'année précédente). Des données détaillées par canton peuvent être tirées du *tableau 1*.